

MAIRIE DE TREDUDER
4 RUE DE LA MAIRIE
22310

Présents : RENE PIOLOT-GILDAS MORVAN-DANIEL GARNIER- PATRICIA LE GUEZIEC-JEAN PIERRE TANGUY-JEAN-YVES LE BRAS-JEAN-JACQUES LE GUEN-ARMELLE HENRY-CATHY-REINE RUSCICA-PASCALE CHAPOTOT-DENIS BENARD

-LTC : Création de la société Publique Locale d'Aménagement (SPLA)

Le conseil municipal par 10 voix pour et une abstention a approuvé la création d'une société publique locale d'aménagement (SPLA) qui aura à sa charge le développement des opérations dédiées à l'habitat. La participation financière s'élève à 0,50 €/h, soit 99, 50 euros pour Treduder

Daniel GARNIER est désigné pour représenter la commune à cette assemblée spéciale.

-Déplacement de sépultures

Le Maire et les adjoints ayant suivi ce dossier rappellent que le cimetière nécessite une réorganisation.

A ce titre des démarches et des procédures notamment pour des concessions abandonnées ont été menées.

Les procédures ayant été à terme, le conseil municipal après délibération et à l'unanimité autorise le Maire à faire procéder au déplacement de sépultures.

-Devis Travaux sur le réseau eaux Pluviales

Le maire informe le conseil que des travaux urgents de réparation sont à faire pour sur le réseau d'eaux pluviales.

Après délibération, le conseil adopte à l'unanimité le devis du syndicat de voirie pour 2 515.42 euros HT.

-Sentiers de Randonnées

Le maire rappelle au Conseil le gros travail réalisé par les bénévoles de l'association des « Chemins Plestinais et du Patrimoine » dans la vallée du Yar.

Le conseil municipal tient à remercier chaleureusement toute cette équipe plestinaise pour leur aide précieuse.